



# RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE POUR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE RÉADAPTATION ANIMALE\*

## Assurance responsabilité professionnelle

L'assurance responsabilité professionnelle vous protège contre la responsabilité ou les allégations de responsabilité pour les blessures ou les dommages résultant d'un acte de négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'une faute professionnelle dans l'exercice de vos fonctions de thérapeute en réadaptation animale. Votre couverture garantit le paiement des dommages-intérêts compensatoires et des frais juridiques liés à une réclamation.

## Détails de la couverture :

Limite de responsabilité	1 000 000 \$ / 2 000 000 \$
Frais juridiques règlementaires	25 000 \$
Remboursement des frais de défense pénale	25 000 \$
Période de déclaration prolongée	60 jours inclus (options de prolongation disponibles)

## Définitions relatives à la couverture de la responsabilité professionnelle :

### Frais juridiques règlementaires

Elle couvre les frais juridiques liés à la comparution devant un organisme ou une agence provinciale de réglementation dans le cadre d'une audience disciplinaire. En cas de plainte ou d'enquête, les membres bénéficient d'une représentation juridique et d'une défense de qualité supérieure.

### Remboursement des frais de défense pénale

L'assurance rembourse aux assurés les frais de défense liés à une action intentée en vertu du Code criminel si le service professionnel a été rendu au Canada et le membre est déclaré « non coupable » de l'accusation criminelle.

### Période de déclaration prolongée

La police d'assurance de l'ACP prévoit une période de déclaration prolongée de 60 jours pour les sinistres de responsabilité professionnelle qui sont découverts et déposés après que vous ayez pris votre retraite et/ou cessé d'exercer. Des options plus élevées sont disponibles en contactant BMS.



\*anciennement connu sous le nom de Division de réadaptation animale (ARD).

## COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veuillez consulter le site [www.cpa.bmsgroup.com](http://www.cpa.bmsgroup.com) ou contacter BMS pour souscrire une assurance.

**BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)**

☎ 1-855-318-6136  
✉ [cpa.insurance@bmsgroup.com](mailto:cpa.insurance@bmsgroup.com)  
🌐 [www.cpa.bmsgroup.com](http://www.cpa.bmsgroup.com)

### Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est fournie qu'à titre d'information. Les conditions complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le libellé de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de BMS.

**bms.**